

## Session plénière 2

# Résultats de recherche: La hausse des prix alimentaires mondiaux et l'évolution des bassins de production et de consommation en Afrique de l'Ouest

---

Le développement et l'importance des flux d'échange entre les pays de la sous-région Ouest Africaine constituent un des facteurs important de l'intégration économique. A ce titre, les informations sur la nature des produits échangés, les flux et les quantités importés ou exportés selon les destinations sont indispensables pour la formulation et la mise en œuvre des politiques alimentaires. En 2007-08, lorsqu'est intervenue la hausse mondiale des prix alimentaires, les multiples changements induits ont modifié la configuration des bassins de production et de consommation des produits agricoles dans la sous-région. L'objectif général de cette recherche est d'évaluer la dynamique de reconfiguration des bassins en actualisant les informations des deux dernières décennies sur la production, la consommation et les échanges en prenant en compte les effets induits de la hausse sur la dynamique des échanges.

### **La dynamique d'ensemble des bassins de production des différentes céréales**

La production des céréales (maïs, mil, sorgho et riz paddy) est passée de quelques 16 millions de tonnes en 1980 à environ 52 millions de tonnes en 2008. L'augmentation de la production des céréales s'explique par le doublement des surfaces cultivées, alors que les rendements ne progressent que de 14%. Le volume de la production du maïs a été multiplié par plus de cinq, et celui du riz par trois. Outre des gains de productivité obtenus par ces spéculations, on assiste aussi à une extension de leur zone de production. Les bassins traditionnels de production céréalière excédentaires ont globalement conservé leur prééminence (middle belt et Nord du Nigeria, Mali et Burkina-Faso).

*La production du mil* est restée l'apanage des pays sahéliens, notamment du Nord du Nigeria, du Niger, du Burkina Faso et du Mali. Ce bassin fournissait 69 % en 1980-1990 ; 73% en 1990-2000 et 74,5 % entre 2000 et 2006 de la production régionale du mil. *Le bassin de production du sorgho* est moins homogène que celui du mil. Deux pays, le Nigeria et le Burkina-Faso constituent les principaux foyers, quasiment dans la même proportion depuis une trentaine d'années. Suivent le Mali et le Niger. Ce dernier pays a légèrement amélioré sa position entre 1980 et 2006. *Bien que le maïs* aie depuis quelques années, conquis les bassins intérieurs de production, notamment les aires traditionnelles de culture du mil et du sorgho, sous l'impulsion du coton, cette céréale est demeurée l'apanage des pays côtiers. Deux bassins se dégagent clairement : le Nigeria et un groupe de quatre pays côtiers ; le Bénin, le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Ghana, qui fournissent entre 83 et 90 % de la

production régionale du maïs. *La production du riz* est moins concentrée que celle des autres céréales, bien que trois bassins se dégagent assez clairement. Le premier bassin est incontestablement le Nigeria qui fournit plus de 40 % de la production régionale. Suit le bassin formé par la Guinée et le Mali qui fournit actuellement environ 30% de l'offre régionale.

L'on note une faible dynamique des bassins de production imputable à la faible transformation des systèmes de production et marquée par la prévalence des petites exploitations familiales, un faible recours aux intrants (une sous utilisation des engrais et des semences améliorées) et une faible mécanisation. Le rendement de l'ensemble des quatre principales céréales (maïs, sorgho, riz et mil) produites dans la région reste très faible, environ 1179 kg par hectare comparé aux 6 tonnes à plus de 12 tonnes réalisés en Asie et en Europe sur le blé, le maïs et le riz.

## **La dynamique d'ensemble des bassins de consommation**

La demande ouest africaine des céréales a beaucoup évolué au cours des trente dernières années en rapport avec trois facteurs essentiels : (i) l'augmentation très rapide de population, accroissement qui s'accompagne de profondes mutations du peuplement et corrélativement des habitudes alimentaires, (ii) la demande de l'industrie agro-alimentaire en pleine expansion en dépit de la crise et (iii) la demande pour l'alimentation animale.

La population ouest africaine croît à un rythme de 2,6%, avec des pointes de 3 % dans certains pays. En effet, selon le Club du sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la population ouest africaine était estimée à 77,6 millions d'âmes en 1960. En 1980, elle est passée à 132,3 d'habitants, en 2000, les estimations la portent à 223,4 millions et à 300 millions en 2010. Selon les analystes, l'Afrique de l'Ouest abritera 353 millions d'habitants en 2030 et 455 millions en 2030. Sur le long terme, cette dynamique induit une transformation profonde des habitudes alimentaires, favorisées par l'urbanisation, l'amélioration du pouvoir d'achat d'une importante couche de la population, et les effets des aides alimentaires qui ont permis l'introduction dans les habitudes de consommation, de nombreux produits que la région génère très peu : riz, produits dérivés du blé notamment.

Il en résulte une segmentation de la demande qui induit la cohabitation de deux principaux bassins de consommation aux caractéristiques bien distinctes. *Le bassin sahélien* correspond aux grandes agglomérations urbaines allant du Nord du Nigeria jusqu'en Guinée, en passant surtout par le Niger et le Burkina et le Mali. Ce bassin est caractérisé par la prévalence d'un modèle de consommation fortement dominé par les céréales locales notamment le mil, le sorgho et le riz complétées depuis quelques années par le maïs. Cette zone a une norme moyenne de consommation par habitant de 220 kg. La part des céréales locales dans le volume total des céréales consommées peut atteindre des pointes de 70 à 80 % dans certains pays comme le Niger et le Mali.

*Le bassin côtier* correspond à cette région qui s'étend du Sud du Nigeria au Sénégal. C'est la zone la plus urbanisée de l'Afrique de l'ouest, notamment la grande conurbation qui va de Abba au sud-est du Nigeria à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Ce bassin a connu une nette évolution des habitudes alimentaires des populations qui substituent la consommation des produits à tubercules et racines (ignames, patates douces, manioc) aux céréales dont l'essentiel est importé du marché international. La demande des céréales à des fins d'autres usages: industrie agro-alimentaire et consommation animale a également progressé dans la région. Elle est assez consistante dans certains pays comme le Nigeria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Elle porte pour l'essentiel sur le maïs. La région doit encore importer d'importantes quantités pour satisfaire la demande régionale.

## **La dynamique d'ensemble des échanges régionaux des céréales et du niébé**

Le commerce régional des produits céréaliers a connu une nette intensification depuis la décennie soixante dix, en lien avec les crises de famine qui ont secoué les régions sahéliennes, l'évolution des habitudes alimentaires, et l'augmentation de la production. Les échanges régionaux sont alimentés tant par les produits régionaux que par ceux importés du marché international. La dynamique des transactions laisse entrevoir: (i) un fort développement des flux infra territoriaux résultant de la connexion de plus en plus poussée entre les bassins de production et les centres de consommation générés par l'urbanisation galopante des différents pays de la région et la demande industrielle et animale. (ii) une accentuation de la segmentation spatiale et structurelle du marché. (iii) Une rupture de la longue période de relative stabilité des prix des produits alimentaires, en général et des céréales en particulier, en lien avec les tendances générales du marché international. En effet, sur les traditionnelles fluctuations inter saisonnières et annuelles des prix des céréales locales, s'est greffée la flambée des prix des produits importés dès fin 2007 et début 2008. Le riz local circule très peu dans la région, en lien avec deux contraintes: l'insuffisance de l'offre, la qualité encore passable du riz usiné par les manufactures nationales.

---

---